



**Réflexion concernant le Plan directeur d'aménagement et de
développement du secteur de la Fonderie (PDAD)**

Présenté à la Ville de Gatineau
par le Groupe d'action d'Équiterre en Outaouais

Le 10 mai 2013

1. AVANT-PROPOS

1.1 Présentation

Équiterre s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires.

Par son action, Équiterre veut porter l'attention sur les aspects fondamentaux de la vie. Manger, se transporter, habiter, jardiner et consommer: des besoins vitaux, mais aussi des moyens à la portée de chacun pour agir de façon responsable et changer le monde un geste à la fois.

Le Groupe d'action d'Équiterre en Outaouais est un regroupement de citoyens bénévoles de la région de l'Outaouais qui vise à renforcer la présence d'Équiterre dans la région en soutenant les objectifs de son plan stratégique tout en ciblant les enjeux propres à l'Outaouais et en répondant aux besoins locaux.

Les objectifs du groupe sont :

- i) Assurer le rayonnement d'Équiterre sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais et renforcer son action tant auprès des décideurs que des organisations communautaires et de l'ensemble de la population; trois axes d'intervention: réduction des GES, transports collectifs et actifs, agriculture locale et biologique.
- ii) Donner aux membres actifs une structure leur permettant d'avoir plus de latitude, d'initiative, d'autonomie et de défis dans l'action communautaire; leur fournir un point de rassemblement et en augmenter le nombre.

1.2 Pertinence de l'intervention

Dans son mémoire soumis le 18 mars 2013 dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement durable, le Groupe d'action d'Équiterre en Outaouais recommandait aux responsables de la Ville de Gatineau de s'attaquer à différents défis pour la révision de son schéma d'aménagement qui sera la base de l'occupation du territoire dans les quarante prochaines années. Les thèmes suivants avaient été ciblés :

- Accélération des efforts de réduction des gaz à effet de serre (GES) déjà envisagés;
- Formulation d'une politique de réduction de la dépendance de la Ville au pétrole;
- Augmentation de la densité et de la mixité urbaine;
- Développement des transports écologiques;

- Encouragement à l'utilisation du concept d'éco-quartier et de la norme LEED-AQ pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes;
- Accessibilité des produits agricoles locaux et biologiques aux citoyens.

La présentation au public du Plan directeur d'aménagement et de développement du secteur de la Fonderie (PDAD), lors de la soirée portes ouvertes tenue le 29 avril 2013, nous amène maintenant à formuler certaines réflexions sur l'aménagement de ce secteur du centre-ville de Gatineau en relation avec les thèmes soulevés précédemment.

Le Plan directeur proposé présente la revitalisation d'un secteur industriel historique de la première moitié du XXe siècle. Ce secteur sera desservi à l'automne 2013 par un nouveau système de transport public et de pistes cyclables longeant son parcours. À partir de ces réalités anciennes et nouvelles, le PDAD propose la création d'espaces publics où pourraient se retrouver des boutiques et des cafés, un marché public et différentes installations culturelles et artistiques en plus de permettre la création d'un quartier écologique situé le long du nouveau système de transport en commun.

Le développement de ce secteur offre, selon nous, une excellente occasion de s'attaquer aux défis que la Ville doit relever sans délai pour assurer un développement durable de ses différentes agglomérations, à savoir la réduction des gaz à effets de serre (GES) et la diminution de la dépendance au pétrole tout en favorisant la création d'un milieu de vie convivial, respectueux de l'environnement et agréable pour la population de ce secteur du centre-ville.

2. LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU QUARTIER ÉCOLOGIQUE

La construction d'un nouveau quartier écologique respectant le concept du développement durable devrait permettre à la Ville de mettre de l'avant l'utilisation de normes précises de durabilité à long terme pour la conception des nouveaux édifices, la rénovation des édifices historiques et l'aménagement des espaces publics prévus dans ce secteur.

L'utilisation de la norme LEED-ND (Leadership in Energy and Environmental Design for Neighborhood Development), lorsqu'appliquée en respectant les exigences des niveaux Or ou Platine, devrait favoriser la mise en œuvre d'une foule de moyens concrets et précis de protéger l'environnement et de créer un milieu de vie agréable pour les différents groupes d'âge et les différentes clientèles du quartier.

La création d'une promenade verte le long de la voie du Rapibus et la réalisation de sentiers et de prolongements de rues sont des opportunités pour réaliser une forêt urbaine, des parcs et des jardins publics de taille suffisante pour garantir des secteurs ombragés, capables d'avoir un impact véritable sur la réduction de la pollution sonore et de la poussière qu'entraînera le passage régulier des véhicules de transport en

commun. Ces sentiers devraient permettre un accès facile aux transports actifs (marche, vélo, etc.) à toutes les boutiques, cafés, marché public et autres installations culturelles et artistiques qu'il est possible de prévoir dans l'aménagement du secteur.

Des espaces de stationnement suffisantes pour les bicyclettes devraient être disponibles pour les résidents et les visiteurs du quartier écologique. Les parcs créés ou modifiés dans le secteur devraient être conçus dans une perspective « inter-générationnelle » dans le but de répondre aux intérêts et aux besoins des différents groupes d'âge.

L'éclairage de la promenade verte, des rues, des sentiers, des places et des parcs publics devrait se faire avec des éclairages par diodes (LED) pour réduire la consommation d'énergie et avec des éclairages orientés vers le bas pour réduire la pollution lumineuse.

La construction d'édifices neufs et la rénovation des édifices historiques devraient porter une attention particulière à l'utilisation la plus efficace possible de l'énergie et de l'eau. L'utilisation de toits verts ou de toits blancs devrait être la norme sur tous ces bâtiments pour permettre de réduire les coûts de refroidissement au cours de la saison chaude tout en réduisant les îlots de chaleur.

L'utilisation de la géothermie à partir d'un système central permettant de rafraîchir en été et de chauffer en hiver devrait être envisagée pour l'ensemble des nouveaux édifices d'habitation du quartier. L'utilisation de l'énergie solaire à l'aide de cellules photovoltaïques ou de l'énergie éolienne pourrait également permettre de parvenir à des économies intéressantes d'énergie au niveau de l'utilisation des nombreux appareils domestiques.

La réutilisation des « eaux grises » et des eaux de pluie devrait également être la norme dans ces édifices de même que pour l'arrosage des jardins et des parcs publics. Une attention toute particulière devrait être accordée à l'insonorisation des nouvelles habitations qui seront construites le long du tracé du transport en commun.

2. LA FOURNITURE DE PRODUITS AGRICOLES LOCAUX ET BIOLOGIQUES

Le PDAD propose également la création d'un marché public, de différentes boutiques et de cafés qui animeraient la vie publique de la place centrale située à côté de l'édifice de la Fonderie.

La création de cette place centrale et de ses boutiques pourrait permettre un accès facile aux citoyens du quartier à des produits agricoles locaux et biologiques en saison et à d'autres produits transformés par les producteurs régionaux pendant toute l'année.

Le marché public de la Fonderie pourrait fournir à Gatineau un marché équivalent au Marché By d'Ottawa où il est possible de se procurer fruits et légumes, mais également fleurs et arbres de Noël des producteurs locaux,

selon la saison, et qui regroupe également des boutiques offrant viandes, poissons et autres produits. Les concepteurs de ce projet pourraient envisager un parallèle avec les Marchés Jean-Talon et Atwater qui sont très fréquentés à Montréal.

Au-delà de la proposition de créer un marché public, nous croyons que le PDAD serait une occasion de chasser le béton pour faire place à l'agriculture urbaine (intégration de plantes maraîchères, sentiers verts, toits verts, micro-serres industrielles et jardins communautaires.)

Nous considérons donc le PDAD comme un bon point de départ dans la transformation du tissu urbain de Gatineau. Il faudra cependant voir comment les liens d'entrée et de sortie du quartier vers les secteurs de proximité directe seront aménagés. L'aménagement des berges du Ruisseau de la Brasserie et l'interconnexion des pistes cyclables seront également deux enjeux à surveiller.